

**Prix européen Art Explora –
Académie des beaux-arts**
Sous le patronage du Ministère de la Culture





**150 000 € pour encourager l'accès à la culture
pour tous les publics**

—

ART EXPLORA



ACADÉMIE
DES BEAUX-ARTS
INSTITUT DE FRANCE

“La beauté sauvera le monde.” F. Dostoïevski

Art Explora est un fonds de dotation doté de 6.000.000 € et créé en 2019 à l’initiative de **Frédéric Jousset**, entrepreneur, grand mécène de la culture, Président de Beaux-Arts Magazine, chevalier de la Légion d’honneur, chevalier de l’ordre national du Mérite et commandeur des Arts et des Lettres. Son objectif est de partager la culture avec le plus grand nombre, en s’appuyant notamment sur les technologies numériques et des dispositifs itinérants.

Pour son Prix européen, Art Explora s’associe à l’Académie des beaux-arts, l’une des cinq académies qui forment l’Institut de France. Descendante des académies royales instituées au XVIIème siècle, elle poursuit notamment une action de mécénat sous des formes diversifiées en France et à l’étranger, en octroyant de nombreux prix aux artistes débutants ou consacrés mais également en attribuant des aides à des projets, en faveur du partage des arts et de la culture.

Le Prix, pour quoi?

- Art Explora s'associe à l'Académie des beaux-arts pour le lancement d'un prix européen annuel qui vise à donner un coup d'accélérateur à des projets menés par des institutions culturelles européennes publiques ou privées, quelle que soit leur taille.
- Ces initiatives devront permettre une diffusion des arts et de la culture auprès de tous les publics, en particulier les publics les moins familiers des institutions culturelles : innovations numériques, actions hors les murs, inclusion des personnes en situation de handicap, lutte contre l'exclusion culturelle, nouvelles médiations, éveil culturel pour les plus jeunes, programmes pour des publics dits « empêchés »...

Dotation et sélection officielle

Doté de 150 000 €, ce Prix distinguera **3 lauréats**

- 1^{er} Prix : 80 000 €
- 2^{ème} Prix : 50 000 €
- 3^{ème} Prix : 20 000 €

Art Explora dévoilera également une **sélection officielle** des meilleurs projets. Afin de leur donner de la visibilité et de favoriser l'échange autour de bonnes pratiques, ces projets bénéficieront d'une communication dédiée sur le site internet et dans le rapport annuel d'Art Explora mais aussi auprès de partenaires média (Beaux-Arts Magazine, The Art Newspaper).



Une médaille d'or pour la personnalité culturelle de l'année

- Le Jury désignera une personnalité s'étant particulièrement illustrée pour son engagement en faveur de la découverte des arts et de la culture par le grand nombre. La médaille d'or de la Fondation, spécialement conçue par la Monnaie de Paris, lui sera remise pour saluer cet engagement.



Le jury

L'ensemble des dossiers sera examiné par un comité de pré-sélection, qui soumettra les dossiers retenus au jury du Prix.

Le jury du Prix sera composé de 12 personnalités, pour moitié désignées par Art Explora, pour moitié membres de l'Académie des beaux-arts.

Les membres pressentis

Art Explora

Agnès Alfandari, directrice du numérique à l'Institut Français

Anna Somers Cocks, journaliste, fondatrice de *The Art Newspaper*

Laurent Gaveau, directeur du Lab de l'Institut Culturel de Google

Frédéric Jousset, président-fondateur d'Art Explora

Sam Stourdzé, directeur des Rencontres d'Arles

Marie-Cécile Zinsou, présidente de la Fondation Zinsou

Académie des beaux-arts

Patrick de Carolis, Directeur de la Fondation Paul Marmottan

Blanca Li, chorégraphe

Henri Loyrette, conservateur général du Patrimoine

Muriel Mayette-Holtz, directrice du théâtre national de Nice

Jean-Michel Othoniel, artiste plasticien

Jean-Michel Wilmotte, architecte

Candidater – Mode d'emploi

- **QUI PEUT PARTICIPER ?**

Les institutions culturelles publiques ou privées de l'Union Européenne (ainsi que le Royaume-Uni, la Suisse et la Norvège), quelle que soit leur taille.

- **QUAND ?**

Du 9 mars 2020 au 25 septembre 2020 à minuit.

- **POUR QUEL(S) TYPE(S) DE PROJET(S) ?**

Un nouveau projet, à mettre en œuvre entre septembre 2020 et septembre 2021 ou un projet existant ayant vocation à être dupliqué ou amplifié.

Candidater – Mode d'emploi

QUE DOIT CONTENIR LE DOSSIER DE CANDIDATURE ?

1. **Présentation détaillée** de l'institution candidate (dont statut juridique, gouvernance, budget de fonctionnement, site internet)
2. **Présentation complète du projet** faisant l'objet de la candidature (budget prévisionnel, partenaires, documents annexes)
3. **Le nombre constaté ou attendu** de personnes bénéficiaires du projet
4. **Présentation des effets attendus** en cas d'obtention du Prix et/ou une estimation de l'amplification du projet
5. **Les coordonnées** complètes du/de la responsable de projet

[Règlement de l'édition 2020 du prix](#)



Où candidater ?

- En remplissant la plateforme de candidature directement en ligne sur : artexplora.org
- Nous contacter : <mailto:prix@artexplora.org>